

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# **Roms, et à part les évacuations ?**

- Social -

Date de mise en ligne : vendredi 13 juin 2014

---

**Démocratie & Socialisme**

---

**Nous reproduisons ici un article paru dans la revue Démocratie&Socialisme n°215 de mai 2014.**

Nicolas Sarkozy avait dans son discours de Grenoble de juillet 2010 ciblé directement une population, les « roms » pour en faire les boucs émissaires idéaux de notre société. Depuis, la « question roms » devient un « problème roms », et l'emballement politique et médiatique attire l'attention sur ces personnes. La situation de 17 000 citoyens européens vivant sur notre territoire dans des squats et bidonvilles devient ainsi de manière récurrente, volontairement ou non, un sujet central.

Depuis 2010, la construction d'un discours politique contre une population en raison d'une origine ethnique réelle ou supposée fait l'unanimité à droite... Qu'en est-il à gauche ? Faut-il rappeler qu'en France notre Constitution est très claire : il ne peut être fait de distinction entre des personnes selon leur origine, leur race ou leur religion ? Ainsi lorsqu'un représentant de l'État nomme expressément une population selon son origine - encore une fois réelle ou supposée - on pourrait lui rétorquer : à qui fait-il référence ? Manuel Valls, nouveau Premier Ministre, a plusieurs fois affirmé que « *les Roms ont vocation à rester en Roumanie ou à y retourner* » ou qu'ils ne peuvent s'intégrer dans notre pays « *pour des raisons culturelles* ». Manuel Valls s'inscrit pleinement dans les pas de Nicolas Sarkozy. Il y a un problème « roms » en France, et la solution consiste à les renvoyer chez eux.

Le bilan des deux ans suite à l'élection de François Hollande peut être fait rapidement, et les chiffres sont édifiants. En 2013 : 19 380 personnes sont évacuées de leur lieu de vie (elles étaient 9 404 en 2012). Le nombre de personnes a ainsi doublé. La politique menée est très claire : évacuer les bidonvilles et expulser les personnes du territoire. Pourtant cette politique menée par l'ensemble des gouvernements précédents est inefficace et coûteuse : le nombre de personnes vivants dans des bidonvilles reste le même depuis des années (entre 15 et 20 000).

Quelles solutions pourraient être mises en place ? Il faut mentionner que la présence de bidonvilles sur notre territoire n'est pas récente. Rappelons-nous les bidonvilles des années 60/70. Il y avait alors près de 70 000 personnes vivant dans des conditions d'extrême précarité. Aujourd'hui, les chiffres sont d'une toute autre ampleur mais la précarité sociale est la même ! Ce sont des migrants européens économiques qui viennent en France chercher un avenir meilleur. Il n'y a donc pas de solutions spécifiques à mettre en place pour ces personnes. L'accès à leurs droits est essentiel. Or, ces familles sont sans cesse confrontées à des discriminations, à des refus des administrations lorsqu'elles font des démarches pour inscrire leurs enfants à l'école, pour trouver du travail, pour accéder à un logement...

Une circulaire interministérielle avait été publiée le 26 août 2012 rappelant l'accès au droit commun pour ces personnes. Le bilan de sa mise en oeuvre reste bien vide. Un plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale avait été adopté en janvier 2013, une mission nationale de résorption des bidonvilles annoncée en janvier 2014...La situation sur les terrains, elle, continue de se détériorer et les évacuations reprennent de plus belle suite aux élections municipales.